



## Lettre d'information des Psychologues de l'Éducation Nationale EDA de l'académie de Rennes



Septembre 2022

Bonjour à toutes et à tous,

Les élèves SNUipp-FSU des Psychologues de l'Éducation Nationale de l'académie de Rennes souhaitent la bienvenue à tou.te.s les psychologues arrivant dans l'académie et une bonne rentrée à tou.te.s.

En cliquant sur les titres, vous accéderez aux articles.

### Accès hors classe, classe exceptionnelle et échelon spécial :

#### **Résultats de la campagne d'accès à la hors classe :**

Le contingent décidé par le ministère pour le passage à la hors classe est de 14 (le même que l'année précédente). Le ratio promouvables/promus est de 18%.

*Cette année, 9 EDA et 5 EDO sont promu.e.s à la hors classe.*

#### **Résultats de la campagne d'accès à la classe exceptionnelle et à l'échelon spécial :**

La classe exceptionnelle est un débouché de carrière situé après la hors classe. Ce grade, créé depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2017, doit progressivement voir son effectif atteindre 10 % du corps d'ici 2023.

Pour cela, le ministère a dès le départ prévu que le nombre de promotions soit très important sur les campagnes 2017 à 2019. Avant la campagne 2020, 7,7 % des Psy-EN étaient déjà à la classe exceptionnelle. Depuis cette campagne, le nombre de promotions est nettement plus limité.

À terme, seuls les départs en retraite permettront un renouvellement des accès en classe exceptionnelle : c'est pour cette raison que la FSU se bat pour favoriser la promotion des collègues retraitables afin de maximiser le nombre de promotions possibles.

*Cette année, 1 EDA et 1 EDO sont promu.e.s à la classe exceptionnelle.*

*Il n'y a eu aucune promotion à l'échelon spécial.*

### Vacances de Postes :

Cette année pour la première fois, le nombre d'admis aux concours de recrutement de psychologues de l'Éducation nationale est inférieur au nombre de places offertes. Les conditions de travail des PsyEN de plus en plus dégradées, les salaires notoirement insuffisants... peuvent expliquer cette défection.

La FSU a contacté le ministère pour que la liste complémentaire soit activée sans délai. Il est urgent que le nouveau ministre reconnaisse que la question des salaires et des recrutements est une urgence et qu'il réponde favorablement à notre demande de création d'un groupe de travail sur la formation initiale et continue.

La rentrée est encore compliquée. En effet plusieurs postes ne sont toujours pas pourvus.

*N'hésitez pas à nous informer de tout poste non pourvu.*

## SNUinfoPsy :

L'accueil des enfants porteurs de handicap, l'inclusion scolaire sont des thèmes au cœur du métier des psychologues. Le dernier SNUipp info PSYEN aborde la question de l'autisme : « Quelle place pour le psyEN ? ».

## Publication spécial stagiaires :

Retrouvez toutes les informations relatives à l'année de stage.

## Accueil des stagiaires PsyEN lauréats du concours / tutorat :

Suite à l'audience de la FSU (SNUipp-FSU et Snes-FSU) du 08 juin 2022, les stagiaires ont émis des vœux pour effectuer leur stage auprès de tuteurs volontaires sur l'académie. C'est Nathalie Nupied qui représentait les PsyEN EDA lors de l'audience.

Pour les EDA , il y a 19 stagiaires : 16 dans le 35, 1 dans le 56 et 2 dans le 22.

Pour les EDO , il y a 12 stagiaires : 8 dans le 35, 2 dans le 56 et 2 dans le 22.

L'information des affectations a été communiquée par le rectorat aux tuteurs et aux stagiaires, ainsi que les modalités du stage (calendrier, dates de réunions, etc).

*La FSU (SNUipp-FSU et Snes-FSU) rappelle qu'être tuteur a une incidence importante sur le déroulé de carrière puisque cela peut permettre d'accéder à la classe exceptionnelle au titre du vivier 1. La prépondérance des affectations sur le 35 crée une inégalité de traitement des futurs accès à la classe exceptionnelle sur l'académie.*

## Psyen et contractuels : un combat commun pour la défense de la profession de PsyEN :

L'augmentation du nombre de personnels contractuels est un choix politique et idéologique. Il traduit la volonté de plusieurs gouvernements successifs d'affaiblir la fonction publique en créant une réserve de personnels moins protégés par le statut de fonctionnaire, moins bien rémunérés et soumis à une précarité et à une pression constantes.

**Les élues SNUipp-FSU des Psychologues de l'Education Nationale de l'académie de Rennes sont à vos côtés pour répondre à vos questions et défendre les droits individuels et collectifs.**

Pour nous contacter : [psyen.rennes@fsu.fr](mailto:psyen.rennes@fsu.fr)  
Permanence téléphonique **le vendredi après-midi au 02 97 21 03 41**

Retrouvez-nous également sur le site [psyen.fsu.fr](http://psyen.fsu.fr)  
ou sur Facebook <https://www.facebook.com/psyenfsu>

**Se syndiquer c'est agir collectivement, défendre ses droits et développer le métier.**

Sauf opposition de votre part, nous utiliserons votre adresse mail pour communiquer avec vous et vous informer.